

## La Fédération de la relève agricole dévoile ses 19 revendications pour sécuriser l'avenir de l'agriculture au Québec

Québec, le lundi 28 novembre 2022 – La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) dévoile aujourd'hui ses 19 revendications pour que des réformes majeures viennent rapidement appuyer la prochaine génération d'agricultrices et d'agriculteurs d'ici.

L'organisation jeunesse compte profiter de la rentrée parlementaire à l'Assemblée nationale et du 98<sup>e</sup> Congrès général de l'UPA, deux événements qui vont marquer l'actualité cette semaine, et marteler un message fort : l'autonomie alimentaire doit devenir une priorité au Québec et il y a urgence de soutenir la relève agricole afin d'y parvenir.

---

*« La relève est dans l'angle mort du discours gouvernemental sur l'autonomie alimentaire et pourtant, elle est incontournable. Pour que les jeunes soient encore capables de démarrer ou d'acquérir une entreprise agricole dans 20 ans, il n'y a pas de solutions magiques. Tout le Québec doit se mobiliser derrière ce projet de société.*

*Les communautés urbaines et rurales ont besoin de fermes rentables et résilientes. Nos 19 revendications s'inscrivent dans cette volonté forte d'assurer l'avenir du garde-manger des Québécoises et des Québécois.»*

**Julie Bissonnette**, présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec et productrice laitière établie à l'Avenir au Centre-du-Québec.

---

Les revendications de la FRAQ sont rassemblées au sein d'une plateforme, le fruit d'un travail historique des jeunes de la relève accompagnés par des spécialistes indépendants. Elle cumule non seulement les demandes présentées lors des congrès de l'organisation, mais également les résultats de consultations tenues auprès des 8 000 jeunes établis en agriculture partout sur le territoire québécois.

Par exemple, afin de favoriser la transmission des actifs à la prochaine génération d'agriculteurs et d'agricultrices, la FRAQ propose de **créer un incitatif fiscal** sous forme de crédit d'impôt lors de la vente d'une terre agricole à la relève.

La hausse spectaculaire du prix des intrants agricoles et des taux d'intérêt affecte dramatiquement les liquidités des entreprises de la relève. Les programmes actuels ne sont plus adaptés à la nouvelle réalité économique et financière. La FRAQ demande, d'une part, de rapidement **doubler les montants du programme [Appui financier à la relève](#)** de La Financière agricole du Québec et, de l'autre, **le développement d'un prêt long terme à taux d'intérêt fixe et bas**. C'est deux outils sont indispensables pour garder la tête des jeunes entreprises agricoles hors de l'eau dans un contexte imprévisible.

Afin de soutenir l'achat d'aliments produits ici, la relève agricole propose de travailler en collaboration avec le gouvernement et d'**instaurer un crédit d'impôt remboursable à l'achat d'aliments locaux en circuits-courts**. Cette mesure serait un puissant incitatif vers l'atteinte de l'autonomie alimentaire, favoriserait les économies régionales, diminuerait le transport routier et encouragerait la consommation de produits sains.

Également, pour éviter la folklorisation de la pratique de l'agriculture il faut en rapprocher les citoyennes et les citoyens. La FRAQ demande qu'elle occupe un plus grand espace au sein du cursus scolaire québécois afin d'en valoriser la profession. Un financement récurrent des ressources spécialisées en santé mentale pour le milieu agricole (comme les travailleurs et travailleuses de rang) fait aussi partie des 19 revendications.

*« Notre plateforme ratisse large et est à la hauteur des défis de notre siècle. C'est bien la preuve que l'agriculture et l'alimentation sont à la base même de la vie humaine. Au cœur des transitions énergétiques, économiques et sociales qui sont en cours, se trouve aussi la relève agricole. Nous demandons aux villes et aux municipalités, au milieu agricole et à la société civile, de se mobiliser. Il faut que le nouveau mandat du gouvernement caquiste soit jugé par l'importance qu'il donnera à la survie de la génération montante en agriculture », de conclure Julie Bissonnette.*

### **À propos de la Fédération de la relève agricole du Québec**

Depuis sa fondation il y a 40 ans, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a contribué à améliorer les conditions de démarrage et de transfert d'entreprises pour les jeunes agriculteurs et agricultrices d'ici. Les actions posées par la FRAQ s'inscrivent dans une volonté de représenter les jeunes entrepreneurs et entrepreneures agricoles dans les lieux de décision, de défendre leurs intérêts lorsque la situation l'exige et de valoriser la profession agricole.

La FRAQ est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA), et regroupe plus de 1 800 membres de 16 à 39 ans qui gravitent dans le milieu de l'agriculture et l'adhésion est volontaire. La FRAQ compte 13 syndicats régionaux établis sur l'ensemble du territoire agricole du Québec.

#### **Source :**

Véronique Simard-Brochu  
Coordonnatrices aux affaires publiques et relations médias  
Fédération de la relève agricole du Québec  
579.999.0445  
[vsimard-brochu@upa.qc.ca](mailto:vsimard-brochu@upa.qc.ca)